

LES VILLES AMIES DES AÎNÉS AU QUÉBEC

UN MOUVEMENT DE CHANGEMENT À LARGE ÉCHELLE EN FAVEUR DES AÎNÉS



SUZANNE GARON, PH. D.,
PROFESSEURE TITULAIRE AU
DÉPARTEMENT DE SERVICE
SOCIAL DE L'UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE¹



ANNE VEIL, M.S.S.,
PROFESSIONNELLE DE
RECHERCHE, CENTRE DE
RECHERCHE SUR LE
VIEILLISSEMENT DU CSSS-IUGS²

INTRODUCTION

Dans cet article, nous voulons revenir sur les différentes raisons qui ont contribué à l'émergence et à l'avancée au Québec, au Canada et dans le monde du programme Villes amies des aînés. Cette formule initiale, à laquelle nous avons contribué par le projet de recherche avec les sept sites pilotes au Québec, a été reprise en grande partie pour composer le programme des Municipalités amies des aînés du Québec. Bien que les bases demeurent les mêmes, les démarches ne sont pas nécessairement toutes réalisées de la même façon. Nous croyons important, afin que toute instance concernée puisse juger de la conformité de sa propre démarche avec le modèle proposé au Québec par le Secrétariat aux aînés (SA), d'en tracer les contours et d'en expliquer les fondements. En définitive, si nous voulons vraiment améliorer l'environnement bâti et l'environnement social pour nos aînés, ces changements doivent être portés par des gens, d'abord et surtout par les aînés eux-mêmes, qui sont les seuls à pouvoir exprimer ce dont ils ont besoin pour continuer à vivre pleinement dans leur milieu.

VIEILLISSEMENT ET URBANISATION

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a rapidement pris la mesure des changements démographiques en cours qui se caractérisent par le vieillissement de la population des pays en voie de développement pour lesquels l'accélération de l'urbanisation n'est pas étrangère. En 2050, le nombre de personnes de plus de 60 ans sera 9 fois plus élevé qu'en 1998, et leur part dans les milieux urbains sera 16 fois plus grande. Dans les faits, le défi que devront relever ces pays dans les prochaines décennies semble véritablement gigantesque.

Avec 14,4 % de sa population âgée de 65 ans et plus (16,3 % chez les femmes et 12,3 % chez les hommes) (Girard, 2008), le contexte du vieillissement de la population au Québec attire aussi l'attention des gouvernements et des décideurs. En effet, il entraîne avec lui toute une série d'impacts, bien que de façon inégale selon les territoires plus ou moins densément peuplés (Bollman & Clemenson, 2008), que ce soit au niveau des programmes et services publics, de la main-d'œuvre et des régimes de retraite, ou encore des structures collectives qui touchent l'environnement bâti comme l'environnement social. Puisque la population tend à se rapprocher des centres urbains, non seulement au Québec, mais partout au Canada, les villes et leurs zones périphériques sont en croissance. On retrouve en milieu urbain des secteurs où les habitations pour les aînés sont concentrées, où les quartiers sont aménagés en fonction de l'automobile et où les services commerciaux sont implantés en périphérie de villes qui sont de plus en plus étendues. En 2006, plus de 80 % de la population canadienne habitait en milieu urbain (Turcotte, 2008).

Les pouvoirs publics réfléchissent actuellement aux répercussions de l'aménagement urbain, élaboré depuis des décennies en fonction des besoins de l'époque, mais maintenant utilisé dans un contexte bien actuel de vieillissement de la population. C'est ainsi que les villes se sentent interpellées par le projet Villes amies des aînés, et ce, surtout au niveau des structures bâties et des services collectifs dont elles ont la responsabilité et qu'elles contrôlent, soit exclusivement, soit en mode partagé. Toutefois, la question de la participation des aînés à cet aménagement collectif est rapidement apparue comme une nécessité; que ce soit pour cibler précisément les structures et services à améliorer ou pour valider les changements à y apporter, leur participation permet de prioriser les

¹ Madame Garon est sociologue, chercheure régulière à l'Équipe ERTA (Équipe de recherche sur les transitions et l'apprentissage) et chercheure associée au Centre de recherche sur le vieillissement du CSSS-IUGS. Ses travaux de recherche portent notamment sur la reconnaissance et ses manifestations dans le processus de développement des communautés.

² Formée à l'évaluation de programmes sociaux liés à la santé, Anne Veil est dans ce champ d'activités depuis 1994. Elle a travaillé sur plusieurs projets de recherche et évaluations qui touchent la santé des populations et les services de soutien.

actions. Les pouvoirs publics doivent intégrer à leurs processus décisionnels ce souci d'adapter les environnements (programmes, services, équipements) aux besoins de leur population qui compte de plus en plus de personnes âgées (ministère des Affaires municipales, 2004).

QUAND VADA DEVIENT MADA

Fort de l'expérience des Villes amies des aînés, le Secrétariat a proposé de créer des incitatifs pour déployer plus largement des initiatives similaires auprès d'un plus grand nombre de villes. Pour ce faire, le SA a mobilisé des sommes pour assurer l'accompagnement (voir l'article du SA dans le présent numéro) ainsi qu'un financement aux villes. Le rôle du Centre de recherche sur le vieillissement (CDRV), en sus de la poursuite du projet de recherche VADA, consiste à effectuer un transfert de connaissances auprès du CAMF (voir l'article de Plante & Guérin).

avril 2008, le mandat de développer un modèle adapté au Québec et d'en suivre l'implantation et les effets dans sept sites. La recherche initiale de l'OMS s'apparentait à une étude de besoins, tels que perçus par les personnes âgées, leurs aidants et les fournisseurs de services. À l'aide d'une grille, nous avons constaté l'importance de la cueillette de données statistiques fines sur le milieu et sa population, ainsi que la nécessité de faire le point sur l'existence de politiques, programmes et services accessibles aux aînés du milieu. Ainsi campées, les données sur les besoins des aînés offrent un portrait fiable et rigoureux sur lequel on peut vraiment s'appuyer.

Puisque le projet du Québec visait à dépasser le premier stade du diagnostic pour déboucher sur l'action, nous y avons greffé deux étapes à accomplir suite au diagnostic du milieu : la conception d'un plan d'action et sa mise en œuvre. De plus, à

La recherche initiale de l'OMS s'apparentait à une étude de besoins, tels que perçus par les personnes âgées, leurs aidants et les fournisseurs de services.

Par ailleurs, pour bien comprendre ce qui est en jeu, il apparaît important de présenter le projet VADA dans ses assises théoriques et sociologiques. Comme on sait que tout programme peut engendrer des modifications lors de son implantation (Chen, 2005), il est d'autant plus important que les différents acteurs puissent se référer aux fondements sur lesquels le programme s'appuie, afin d'éviter que les modifications appliquées au programme ne deviennent trop étrangères aux balises d'origine.

LE MODÈLE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS AU QUÉBEC

Notre équipe de recherche du Centre de recherche sur le vieillissement du CSSS-IUGS de Sherbrooke a participé, avec 32 autres villes dans le monde, à l'élaboration du programme de l'OMS, lancé le 1er octobre 2007. Cette première phase visait essentiellement à faire état des besoins perçus par les populations de personnes âgées dans 22 pays.

C'est à la suite de la présentation d'un mémoire relatant les résultats de l'expérience de l'OMS devant la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, mise en place par la ministre Marguerite Blais, que nous avons reçu, du SA en

ce devis de recherche-action, nous avons prévu deux démarches évaluatives structurées, dont une qui s'intéresse spécifiquement à l'implantation (processus) afin de connaître les éléments facilitateurs ou ceux qui peuvent entraver la mise en œuvre d'actions nouvelles et répondant aux besoins des aînés. Une évaluation des effets aura lieu pendant la cinquième et dernière année du projet.

Connu sous le vocable VADA-Québec, ce programme a été lancé dans sept projets pilotes au Québec, dont cinq municipalités (Drummondville, Granby, Rimouski, Rivière-du-Loup, Sherbrooke), un arrondissement de la ville de Québec (soit Charlesbourg) et une municipalité régionale de comté, la MRC du Témiscamingue, regroupant 22 municipalités. L'intérêt de suivre l'évolution de sept milieux si diversifiés réside dans le fait que les structures de services et les aménagements varient entre les municipalités, tout comme leur contexte. Certaines, sises à proximité de grands centres, présentent une tout autre configuration sociale, économique et de services que celles qui offrent de vastes étendues rurales ou de littoral en régions éloignées. Ces aspects influencent le mode de vie, les moyens d'accéder aux ressources, les relations entre les gens. Lorsque, de surcroît, une municipalité

éloignée est en voie de dévitalisation, le désir des aînés de rester chez eux, de participer aux activités collectives, de donner et recevoir du soutien peut en être considérablement affecté.

L'APPROCHE GLOBALE DU PROJET VADA-QUÉBEC

Le pivot autour duquel le modèle québécois est conçu est le même que celui qui est à l'origine du programme de l'OMS. Il s'agit du cadre de référence *Vieillir en restant actif*, dont l'essence est discutée plus longuement dans l'article de Paris, Garon, Beaulieu, Veil et Bigonnesse du présent numéro de *Vie et vieillissement*. Construit sur trois piliers (sécurité, santé et participation sociale), le vieillissement actif constitue une structure conceptuelle fort intéressante pour nichier une démarche

des individus et des populations à leur milieu, reconnaissant que tous les environnements n'encouragent pas de la même façon l'autonomie, l'indépendance et la créativité (Popay, 2010). Ce faisant, le modèle affirme implicitement que les comportements ne peuvent plus être étudiés ou interprétés indépendamment des contextes dans lesquels ils sont observés.

EMPOWERMENT ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

Un autre cadre de référence qui se trouve de manière implicite dans le programme VADA est celui qui redonne du pouvoir aux personnes âgées. La participation sociale des aînés, compte tenu de son importance, doit rester au cœur des initiatives des Villes amies, ainsi que de celles des Municipi-

Construit sur trois piliers (sécurité, santé et participation sociale), le vieillissement actif constitue une structure conceptuelle fort intéressante pour nichier une démarche comme celle des Villes amies des aînés.

comme celle des Villes amies des aînés. De plus, en collaboration avec le Secrétariat aux aînés, ce modèle a été recadré en y incorporant le modèle écologique, ce qui lui confère une portée très opérationnelle. Une optique écologique permet de mettre l'accent sur différents objets puisque, passant d'une perspective macrosociale (politiques publiques) à une perspective individuelle (comportements) et tenant en compte le milieu de vie, il est possible de considérer des actions dans leur continuité. Ainsi, à titre d'exemple, en ce qui a trait à l'âgisme qui est largement vécu de manière individuelle, cette approche démontre comment on peut intervenir en amont par le biais d'une campagne de sensibilisation, initiée par la Ville. Précisons toutefois que les milieux ne sont pas tenus à un protocole d'intervention prédéterminé, mais plutôt incités à porter leur projet intégralement, dans une visée inclusive et partenariale.

Le modèle écologique, dans son assertion reliée à la participation dans la collectivité locale qui nous intéresse ici, permettra de considérer les relations complexes qui relient l'individu à son environnement tout en reconnaissant la capacité des humains à agir sur les systèmes sociaux qui influencent leurs conditions de vie. Il s'intéressera également aux caractéristiques des environnements physiques et sociaux qui conditionnent l'adaptation

palités amies des aînés (MADA), comme en témoigne le texte de Sévigny, Raymond & Tourigny dans ce numéro. Dans le même ordre d'idées, nombreuses sont les recherches qui font état de l'apport essentiel des usagers dans la programmation d'activités qui leur sont dévolues. Le champ de l'épidémiologie sociale a, depuis une trentaine d'années, démontré la pertinence d'approches et de méthodes qui favorisent la participation de la communauté, stimulant ainsi les personnes directement concernées par une problématique. Ces dernières sont les mieux placées pour trouver des solutions originales et locales à leurs problèmes, souvent beaucoup plus efficacement que si elles étaient préétablies par des experts éloignés de leur réalité (Greenhalgh et coll., 2007).

Le développement des communautés est un processus global par lequel les forces vives d'une communauté locale se regroupent pour travailler ensemble à la réalisation d'un objectif commun. On le reconnaît aux actions des regroupements et des individus engagés dans le changement de situations qu'ils considèrent comme inacceptables (Ninacs, 2008). Son intérêt est multiple. D'abord, l'idée maîtresse est de convier les citoyens à participer à la définition de leur communauté dans un mouvement qui demande de se placer davantage à leur portée. Elle incite les gens, même et surtout

ceux qui n'en bénéficient pas pleinement, à devenir des acteurs de transformation. On parle alors de société civile. C'est en ce sens que Chaskin (2001) voit dans le développement des communautés une façon de créer des liens sociaux dont la force

lieu d'appartenance significatif. Les villes, les quartiers, les voisinages sont davantage que des environnements bâtis, ils représentent de véritables ancrages identitaires.

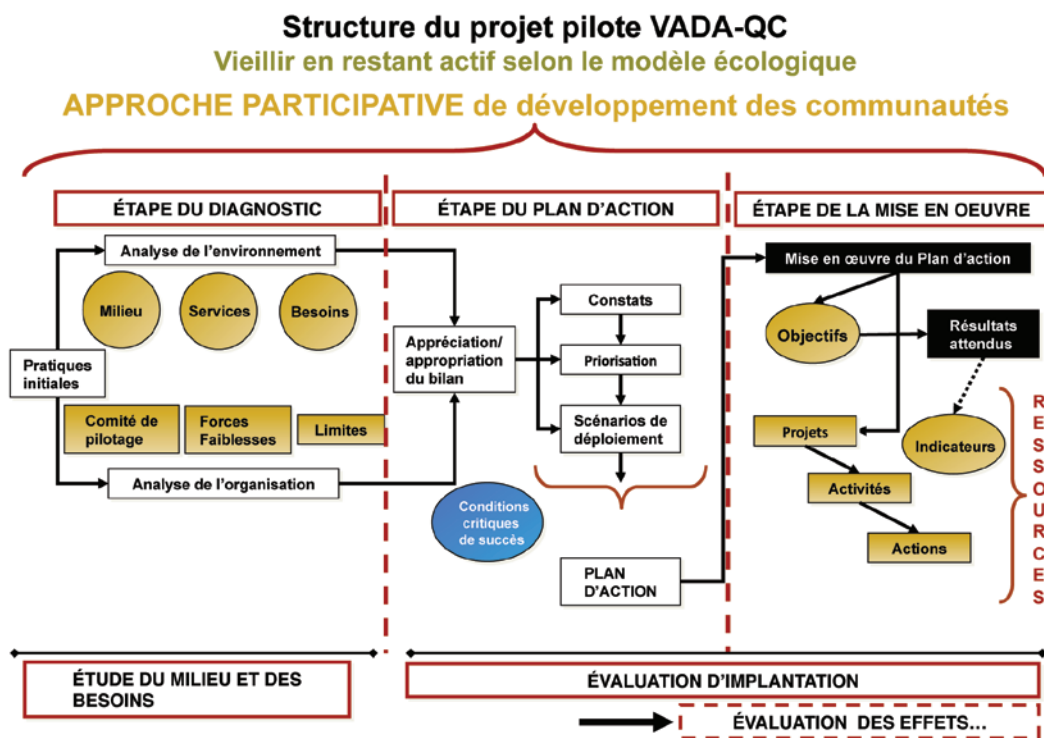
Les villes, les quartiers, les voisinages sont davantage que des environnements bâtis, ils représentent de véritables ancrages identitaires.

d'action pourra aller jusqu'à influencer les politiques publiques. D'autres auteurs québécois (Bourque & Favreau, 2003) vont référer à l'ancrage territorial indissociable d'une communauté, alors que des recherches récentes (Caillouette, Garon, Dallaire, Boyer & Ellyson, 2009) disent que le développement des communautés répond de «la construction de liens communautaires structurant l'action des acteurs (citoyens, institutions, entreprises privées ou d'économie sociale, associations) œuvrant sur un territoire donné.» Enfin, un autre aspect, qui prend toute son importance lorsqu'on parle des personnes âgées, celui du territoire vécu, réfère cette fois à l'attachement identitaire des acteurs à leur territoire, comme à un

LES ÉTAPES ÉVOLUTIVES SUIVIES PAR LES SITES DEPUIS 2008

Que le milieu soit rural ou urbain, la démarche des Villes amies des aînés est demeurée la même. Seule l'ampleur se module en fonction de la démographie et du bon vouloir des instances locales. Le processus à parcourir se décline en trois étapes bien distinctes (schéma 1).

La première étape consiste à rechercher les appuis requis au conseil municipal et à désigner un porteur au sein de l'administration municipale dont la première tâche consistera à mettre en place un comité de pilotage qui devra établir les bases de connaissance sur les aînés et la communauté. On y



parvient par un diagnostic du milieu, dans lequel on retrouve un portrait statistique et topologique, une description des services et ressources disponibles dans le milieu pour les aînés, ainsi qu'une consultation des aînés sur leurs besoins, laquelle doit être réalisée selon certains paramètres (protocole de Vancouver). L'article de madame Louise Plouffe publié dans le présent numéro décrit les origines de VADA, du protocole de Vancouver et la façon dont il a été élaboré.

Cette première étape est cruciale. Le diagnostic ne permet pas uniquement de voir où sont les lacunes d'un milieu, mais également quelles sont ses forces et les ressources disponibles, ce qui permettra ultérieurement de chercher des alliances auprès de nouveaux partenaires. Il est apparu, dans notre expérience auprès des sept sites pilotes, que les trois composantes du diagnostic ont leur importance. Les statistiques, disponibles sur les sites de

intéressés à participer activement à l'implantation des solutions.

Lors de la toute première expérience de consultation faite en collaboration avec l'OMS, les chercheuses avaient remarqué que les aînés identifient des lacunes au niveau des services (services sociaux et de santé, communautaires, publics ou privés). Souvent le service existe, mais n'est pas connu des aînés qui en auraient besoin. Ce point a été à l'origine de la conception d'une grille des services, programmes et politiques. Son utilisation permet de faire le point sur ce qui existe dans la collectivité et sur son degré d'accessibilité (local ou régional). Elle permettrait éventuellement de juger de l'évolution dans le temps de la disponibilité et de l'accessibilité des services aux aînés dans un secteur donné. On sait que la proximité des services représente un enjeu pour plusieurs aînés qui ont des limitations, au point qu'ils doivent parfois démé-

Le projet du Québec permettra de vérifier s'il est possible d'agir favorablement sur les conditions de vie des aînés, quel que soit leur milieu de vie, du petit village rural à la grande ville, et d'en faire ressortir les conjonctures favorables lorsqu'il s'agit de modifier des pratiques et des environnements qui touchent au quotidien des aînés.

Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec, et même souvent auprès des municipalités, permettent de situer le taux de vieillissement de la population de son propre milieu. Certaines villes ont réalisé, grâce à ces recherches, que leur municipalité avait un taux de vieillissement proche de la moyenne, mais que l'arrivée de la prochaine cohorte à l'âge de 65 ans ferait grimper le nombre d'aînés en flèche.

L'administration municipale se positionne à ce moment davantage en mode de planification et d'exploration des différentes solutions à sa portée. D'autres municipalités doivent tenir compte de la topographie de leur territoire. Que ce dernier soit vaste, façonné par des montagnes ou des plaines, qu'il comporte des zones inondables ou autrement à risque de porter atteinte à la sécurité des personnes, ou encore densément peuplé avec des résidences pour aînés bâties en hauteur, une municipalité doit se doter de moyens concrets pour protéger ses citoyens de tous âges et, particulièrement, les plus vulnérables. L'approche de VADA encourage également les villes à explorer de nouvelles façons d'inciter les principaux

nager pour s'en rapprocher, laissant derrière eux un coin de pays auquel ils sont attachés et, de ce fait, leur réseau familial et social.

Une façon d'inciter les citoyens aînés à entamer un dialogue consiste à les inviter à parler de leurs besoins, à dire ce qu'ils apprécient de leur ville ou village (avantages), ce qu'ils trouvent difficile (désavantages), ce qui les aiderait à maintenir leurs activités et leur participation dans toutes les sphères de la vie de leur collectivité (pistes de solution). Ce processus sert véritablement d'appui et de légitimité pour que le comité de pilotage puisse entamer un processus de changement ayant pour but d'améliorer les conditions dans lesquelles les aînés évoluent quotidiennement. Ces conditions, vues comme autant d'environnements à adapter, sont répertoriées dans le *Guide mondial des villes amies des aînés* sous huit dimensions : habitat, transport, participation sociale, respect et inclusion, participation citoyenne et emploi, communication et information, services de soutien communautaire et de santé, espaces extérieurs et bâtiments.

La seconde étape du Plan d'action convie les membres du comité de pilotage à s'approprier les données du diagnostic réalisé; chacun prend connaissance du rapport et note les lacunes observées au niveau des services, programmes et ressources, ainsi que les principaux problèmes soulevés par les aînés. Ils discutent de leur perception des causes, ce qui implique en même temps une réflexion sur la situation d'ensemble. Ils identifient les valeurs qui sous-tendent une éventuelle intervention. À partir du portrait de la situation et d'une connaissance en profondeur de la collectivité, ils déterminent alors les situations à changer et s'engagent par la suite dans un processus de « traduction » des besoins des aînés, sous forme de priorités d'actions à court, moyen et long terme.

D'autres approches empruntées par nos milieux à partir des résultats premiers de la consultation des aînés ont mis sur un partage élargi du portrait global : les intérêts, les forces et les lacunes du milieu, et toutes informations transmises lors de la consultation. Les sous-comités formés d'élus, de cadres de direction des services municipaux, de citoyens aînés, d'organismes communautaires, ont véritablement capté les besoins, notamment en incitant à une discussion ouverte sur la compréhension des problèmes comme des solutions. De façon générale, les membres du comité de pilotage veulent que leur participation au projet VADA soit l'occasion de transformer une situation problème, un environnement inadéquat ou une pratique non souhaitable, de telle sorte que les aînés puissent constater que leur milieu physique et social évolue positivement à leur égard. C'est dans cet esprit que le comité de pilotage choisira des cibles réalistes (les contraintes n'étoufferont pas le projet), elles seront réalisables (nous avons les capacités de les réaliser) et elles seront mobilisatrices, c'est-à-dire qu'elles vont correspondre aux priorités de leur communauté. La démarche se termine avec la rédaction d'un plan d'action sur trois ans, déposé pour approbation au conseil municipal (de MRC ou d'arrondissement). L'élue qui siège au comité de pilotage facilitera ce passage en informant régulièrement le conseil municipal de l'évolution des travaux et de la perspective qu'on leur donne.

La troisième étape, le processus de mise en œuvre, intéresse l'équipe de recherche en ce qu'il permet de suivre l'implantation des projets et de vérifier les écarts survenus en fonction du plan d'action initial. Les projets ayant été modifiés ou abandonnés sont examinés afin de clarifier les causes de l'abandon ou de la modification, ce qui renseigne sur les conditions de succès, mais également sur les motifs d'échec. Forte de ces informations recueillies tout au long de l'étape de mise en œuvre, l'équipe de recherche effectuera, au terme des cinq années du projet de recherche (2012-2013), une évaluation des effets, suivant une méthodologie d'étude de cas multiples.

DU TERRAIN À LA RECHERCHE

Notre échantillon contrasté au niveau des caractéristiques démographiques, sociales, économiques, politiques et géographiques des sept sites suscite un bon potentiel de diversité des contextes, des structures mises en place pour piloter la démarche locale ainsi que des résultats qu'il est possible d'atteindre. À cet égard, le projet du Québec permettra de vérifier s'il est possible d'agir favorablement sur les conditions de vie des aînés, quel que soit leur milieu de vie, du petit village rural à la grande ville, et d'en faire ressortir les conjonctures favorables lorsqu'il s'agit de modifier des pratiques et des environnements qui touchent au quotidien des aînés.

De façon générale, l'évaluation de l'implantation et des effets dans les sept sites participants concerne :

- la mobilisation des acteurs en faveur des aînés de leur communauté tout au long du processus décrit précédemment (diagnostic, plan d'action, mise en œuvre);
- les résultats obtenus pendant cette mobilisation;
- les facteurs qui ont influencé la mobilisation des acteurs : politique, administration municipale, société civile.

Ultimement, les résultats permettront de dégager des standards ou des pratiques gagnantes sur plusieurs fronts : l'engagement d'une communauté et de ses ambassadeurs envers ses aînés, les conditions favorables à l'adaptation des environnements (physiques et sociaux) pour mieux répondre aux besoins d'une population vieillissante en milieu urbain et rural, les enseignements et impacts d'une approche participative sur la mobilisation et

l'inclusion sociale des aînés, et enfin le rôle des réseaux représentés au sein des comités de pilotage dans l'actualisation des projets.

Les effets sur la collectivité et sur la gouvernance municipale seront considérés sous l'angle de l'innovation sociale (Nussbaumer & Moulaert, 2007). Ainsi, la conduite des projets VADA-Québec laissera apparaître leur complémentarité, leur cohérence ainsi que la coordination qui a été nécessaire pour favoriser la mise en place de projets. Certains de ces projets vont révéler des innovations; elles seront d'autant plus notables qu'elles s'avèreront utiles ou essentielles aux aînés. Nous resterons attentifs aux effets de l'inclusion des principaux intéressés dans le développement des solutions qui les concernent. À cet égard, un site internet (www.vadaquebec.ca/), présentement en phase de renouvellement, permettra aux différents acteurs de suivre les innovations (ou « bons coups ») au Québec, comme ailleurs dans le monde.

RÉFÉRENCES

- Bollman, R. D. & Clemenson, H. A. (2008). Structure et évolution de la démographie rurale du Canada : mise à jour jusqu'en 2006. Dans Statistique Canada, *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, 1(7), N° 21-006-X au catalogue.
- Bourque, D. & Favreau, L. (2003). Le développement des communautés et la santé publique au Québec. *Service social*, 50, 295-308.
- Caillouette, J., Garon, S., Dallaire, N., Boyer, G. & Ellyson, A. (2009). Étude des pratiques innovantes de développement des communautés dans les sept Centres de services de santé et de services sociaux de l'Estrie. Analyse transversale de sept études de cas. *Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), Collection Études théoriques, ET0903*, 1-113.
- Chaskin, R., Brown, P., Venkatesh, S. & Vidal, A. (2001). *Building community capacity*. New York : Aldine de Gruyter.
- Chen, H.T. (2005) *Practical program evaluation assessing and improving planning, implementation, and effectiveness*. New Bury Park : Sage Publications (304 p.).
- Freudenberg, N. (2008). Intersectoral approaches to health promotion in cities. Dans Potvin, L. et McQueen, D. V. éditeurs (dir.), *Health promotion evaluation practices in the Americas – Values and research* (191-219), New York : Springer Science.
- Girard, C. (2008). *Le bilan démographique du Québec*. Institut de la statistique du Québec, édition 2008.
- Greenhalgh, T., Kristjansson, E. & Robinson, V. (2007). Realist review to understand the efficacy of school feeding programmes. *British Medical Journal*, 335, 858-861.
- Létourneau, E. & Girard, C. (2007). Les contrastes régionaux du vieillissement démographique à l'horizon 2026. Dans Institut de la statistique du Québec, *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain*, vol. 2, chap. 6.
- Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (2004). *Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires et des services municipaux*. URL : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/observatoire_municipal/etudes_donnees_statistiques/effets_vieillissement_complet.pdf
- Ninacs, W.A. (2008). *Empowerment et intervention – Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Nussbaumer, Jacques et Moulaert, Frank (2007). L'innovation sociale au cœur des débats publics et scientifiques. Dans Juan-Luis Klein et Denis Harrison (dir.), *L'innovation sociale – Émergence et effets sur la transformation des sociétés*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Popay, J. (2010). Community empowerment and health Improvement : the English Experience. Dans Morgan, A., Davies, M. & Ziglio, E. éditeurs (dir.), *Health assets in a global context : theory, methods, action*. Springer Science.
- Turcotte, M. (2008). La vie dans les régions métropolitaines : l'opposition ville/banlieue : comment la mesurer? Dans Statistique Canada, *Tendances sociales canadiennes* (no 85), No 11-008-XPF au catalogue.



LAVAL
Le 1313 Chomedey *
81^e avenue (leed) *
Phase II Habitations
Marguerite d'Youville *
Habitations Ararat *
Toussaint-Louverture *

*Je reste
près de ceux
que j'aime!*

**POUR RÉALISER UN PROJET
D'HABITATION ABORDABLE
DANS VOTRE MUNICIPALITÉ**



OPTIONS
HABITATION
QUÉBEC

Groupe d'experts-conseils en habitation

MONTRÉAL
Résidence Alexis-Nihon *
Condos Wellington (leed) *
Condos St-Jean-Baptiste (leed) *

BOISBRIAND
Appartements Rosa Blanda *

* RÉALISÉ • EN CONSTRUCTION ✦ EN PRÉPARATION ▪ EN GESTION

514.486.1345 | info@options-habitation-quebec.org